

# Document

## Conférence de presse de la défense de Colonna après les révélations d'un témoin (15.02)

**AP – 14.02.**

La défense d'Yvan Colonna "ne peut pas rester muette" et a décidé d'organiser une conférence de presse samedi pour répondre aux révélations d'un témoin, Didier Vinolas, l'ancien secrétaire général de la préfecture de Corse, selon qui deux hommes soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat du préfet Claude Erignac en février 1998 seraient "peut-être" encore en liberté, a-t-on appris auprès de Me Pascal Garbarini.

La conférence de presse se tiendra à 17h au cabinet parisien de Me Garbarini en présence des autres avocats de la défense.

"Il y a peut-être deux hommes dans la nature qui ont participé à l'assassinat du préfet (...) Ca m'est insupportable", a déclaré vendredi soir Didier Vinolas, un témoin d'autant plus précieux pour la défense qu'il est au-dessus de tout soupçon. Ancien bras droit de Claude Erignac, auquel il était très attaché, il a notamment aidé sa veuve pour toutes les démarches après la mort brutale de son mari.

Entendu après un expert en balistique, mandaté récemment par la défense pour tenter d'inverser le verdict de 2007 condamnant son client à la réclusion criminelle à perpétuité, M. Vinolas a affirmé avoir obtenu les deux noms, qu'il n'a pas révélés à l'audience, d'un informateur en septembre 2002, et les avoir transmis quelques jours plus tard au procureur de la République de Paris, Yves Bot.

"Je me dis qu'il y a peut-être d'autres personnes ayant participé à l'assassinat" qui n'ont jamais été arrêtées, a déclaré M. Vinolas, aujourd'hui en poste à la mairie de Paris, qui a pourtant témoigné aux trois autres procès consacrés à l'assassinat du préfet, dont le premier a eu lieu en juin 2003. Il dit s'être décidé à parler à ce quatrième procès pour "aider les magistrats à forger leur intime conviction" et ne pas prendre le "risque de laisser condamner un innocent".

Yvan Colonna est jugé en appel par la Cour d'assises de Paris pour l'assassinat du préfet Erignac le 6 février 1998 en pleine rue à Ajaccio. Il a toujours nié les faits pour lesquels il a écopé le 13 décembre 2007 de la réclusion criminelle à perpétuité.

**Commentaire** : Pour ma part, au regard du dossier, Colonna n'est pas le tireur, et s'il connaît son nom, il ne peut évidemment pas le révéler, il serait un homme mort, sans parler de sa famille.